

Toulouse, le 22 avril 2013
DCT/DA/GEIPAN

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

SEUILLET (03) 03.05.2009

1 – CONTEXTE

Le 11 juin 2009, le GEIPAN reçoit un procès verbal d'audition de témoin daté du 4 mai 2009 émis par la Gendarmerie de Varennes-sur-Allier, au sujet d'une observation d'un triangle sombre le soir du 3 mai à Seuillet (03).

2- DESCRIPTION DU CAS

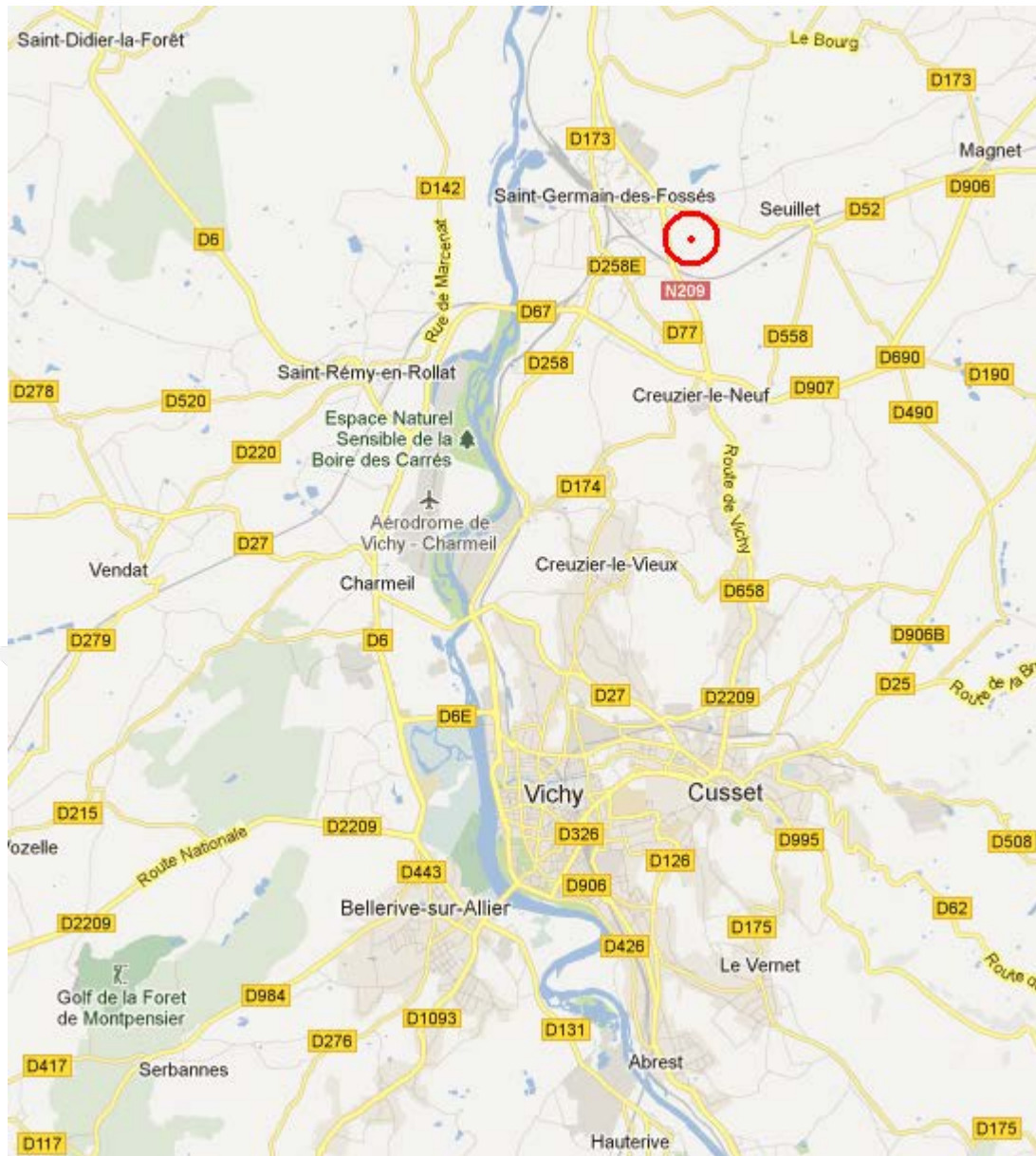
Le soir du dimanche 3 mai 2009, vers 21h45, le témoin aperçoit des lumières éclairant son jardin. Pensant à des éclairs d'orage ou à des feux d'artifices, il sort. Il regarde d'abord en direction de Saint-Germain-des-Fossés, et n'aperçoit rien de particulier. Regardant ensuite vers le haut, il aperçoit soudainement un objet triangulaire de couleur sombre, d'apparence métallique volant silencieusement, une vingtaine de mètres au-dessus de sa maison. *« A chaque coin de cet appareil volant se trouvait un point lumineux blanc de couleur froide et clignotant lentement. [...] La lumière éclairait l'ensemble du paysage. D'autres petits points lumineux étaient présents sur les bords de l'appareil, je ne me souviens plus des teintes exactes mais je me souviens qu'il y avait une lumière fixe rouge non clignotante. Je précise que l'engin volant était en parallèle avec la route N209 et qu'il se déplaçait dans le sens Varennes-sur-Allier – Vichy. »* (PV page 1/2)

L'observation a duré 4 à 5 minutes.

3- ANALYSE

3.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le témoin observe le phénomène depuis le jardin de sa résidence à Seuillet, département de l'Allier, à 8 Km au Nord de Vichy :

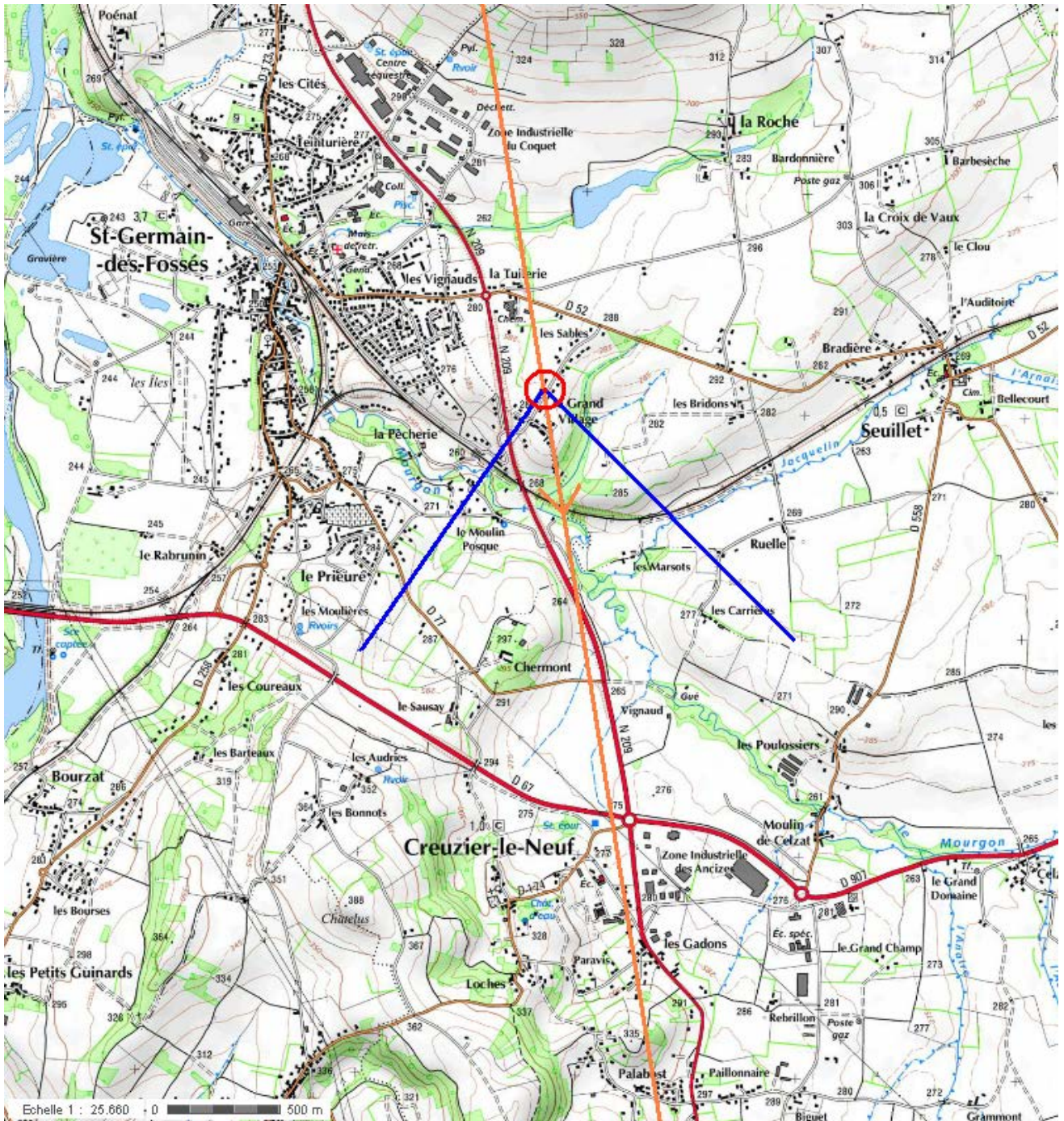


Source : [Google Maps](https://www.google.com/maps)

Le village de Seuillet est traversé par la route départementale 52 reliant Saint-Germain-des-Fossés (à 3 km) à Magnet (à 3 km) et Lapalisse (à 14 km).

Le village est également desservi par la route nationale 209 reliant Creuzier-le-Neuf (prolongée en route départementale 2209 vers Cusset et Vichy) à Varennes-sur-Allier.

Vue rapprochée avec reconstitution selon le PV de Gendarmerie :

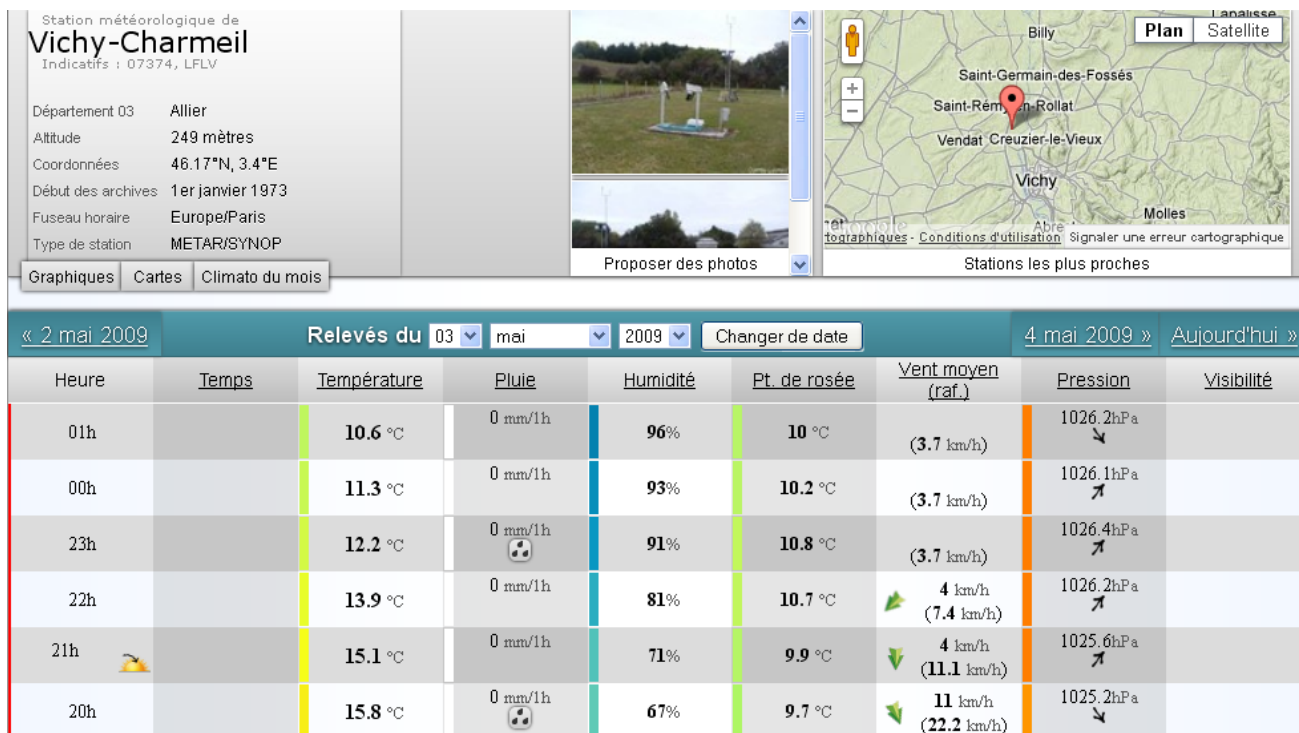


Source : [Geoportail](https://www.geoportail.gouv.fr/)

La position du témoin est représentée par le cercle rouge, son champ de vision est délimité par les lignes bleues et la trajectoire approximative du PAN est représentée par la ligne orange. Cette dernière a été tracée parallèlement à la route N209 au niveau du lieu d'observation, tel que le décrit le témoin, direction qui pointe plutôt vers Cusset que vers Vichy.

3.2 SITUATION METEO

La plus proche station active pour la date considérée est celle de l'aérodrome de Vichy-Charmeil, située à 5 Km au Sud Est du lieu d'observation.



La nébulosité donnée pour le reste de la journée est de 6/8 octas et [les images satellites](#) confirment un ciel perturbé sur la région Auvergnate. On retiendra un vent du Nord mollissant et variant au Nord Est à 22h.

3.3 SITUATION ASTRONOMIQUE

Le témoin mentionne ne mentionne aucun repère astronomique.

Concernant **la Lune** à Vichy ce jour là (en HL)

Lever à 14h52, coucher à 4h03. Phase gibbeuse puisque deux jours après le Premier Quartier.

A 21h30 : azimut 178°, hauteur 49°

A 22h00 : azimut 189°, hauteur 48,5°

A 22h30 : azimut 200°, hauteur 47°

Le soleil se couche ce jour-là à 20h55.

La base [REFORME](#) ne fait état d'aucun bolide à cette date.

ANNEXE n° 5

Captures écran Stellarium



Vérification du positionnement et de l'aspect de la lune pour Seuillet (03) le 03/05/2009 à env. 22h30

3.4 SITUATION ASTRONAUTIQUE ET AERONAUTIQUE

Situation astronautique

Recherche des éventuelles rentrées atmosphériques pour le jour de l'observation.

8 évènements existent dans la base de données selon Space-Track.

Les différents débris de Cosmos 2251 volaient en sens contraire de la trajectoire indiquée et de toute façon n'étaient pas visibles en France dans le créneau indiqué.

Les deux débris d'Iridium 33 allaient sur la bonne trajectoire, mais ne passaient pas au-dessus de la France.

Kompass-2 : Sa trajectoire collait parfaitement avec une arrivée au 270° et un départ au 180°, mais il n'était pas visible depuis la France cette nuit-là (il passait au-dessus de la France dans l'après-midi, en plein jour).

Dernier objet de la liste, un tout petit débris d'un vieil étage de fusée Delta 1 (réflectivité radar de 0,004, ce qui est extrêmement peu). Il se trouve qu'il passait théoriquement au-dessus de la France vers 22h30, du Nord vers le Sud, mais avec une trajectoire légèrement décalée, grosso modo du 20° / 200°. Cet objet était tellement petit qu'il y a peu de données récentes de ses positions orbitales.

Situation aéronautique

Le témoin insiste beaucoup sur la possibilité d'un vol, non pas civil, mais militaire, possiblement secret. Le GEIPAN n'a pas les moyens de faire les recherches sur l'ensemble des avions civils et militaires plus d'un mois après l'observation.

Le logiciel Flightradar24 ne mentionne aucun vol civil le soir du 03 mai 2009 survolant la zone proche de Vichy.

Il existe un couloir aérien légèrement plus à l'ouest de la trajectoire estimée du PAN.

Consulté le 29 mai par les Gendarmes chargés de l'enquête consécutive au témoignage, le contrôle aérien de l'aérodrome de Vichy déclara qu'aucun vol civil n'a survolé les communes de Saint-Germain-des-Fossés et de Seuillet le soir du 3 mai, et qu'il ne pouvait pas non plus s'agir d'un vol ou essai militaire en raison du jour (dimanche) et que le couloir aérien militaire se situe à l'ouest de Vichy.

3.5 AUTRES TEMOINS

L'enquête de voisinage menée par les Gendarmes n'a pas permis d'identifier d'autres témoins.

4- ENQUETE SUR LES LIEUX DE L'OBSERVATION

Devant l'étrangeté du cas, le GEIPAN a mandaté un enquêteur auprès du témoin en mars 2013.

Le paragraphe ci-dessous est le résultat de cette enquête menée par l'enquêteur E.

Il faut noter que le jour de l'entretien, le témoin était pressé par le temps, et que l'entretien n'a pu se faire dans le calme requis.

Premier entretien avec le témoin T :

T : Oui mais avant, je tiens à vous dire que ce que j'ai vu c'était un avion et je vous expliquerai pourquoi après.

E : D'accord, mais commençons par votre mise en situation si vous le voulez bien.

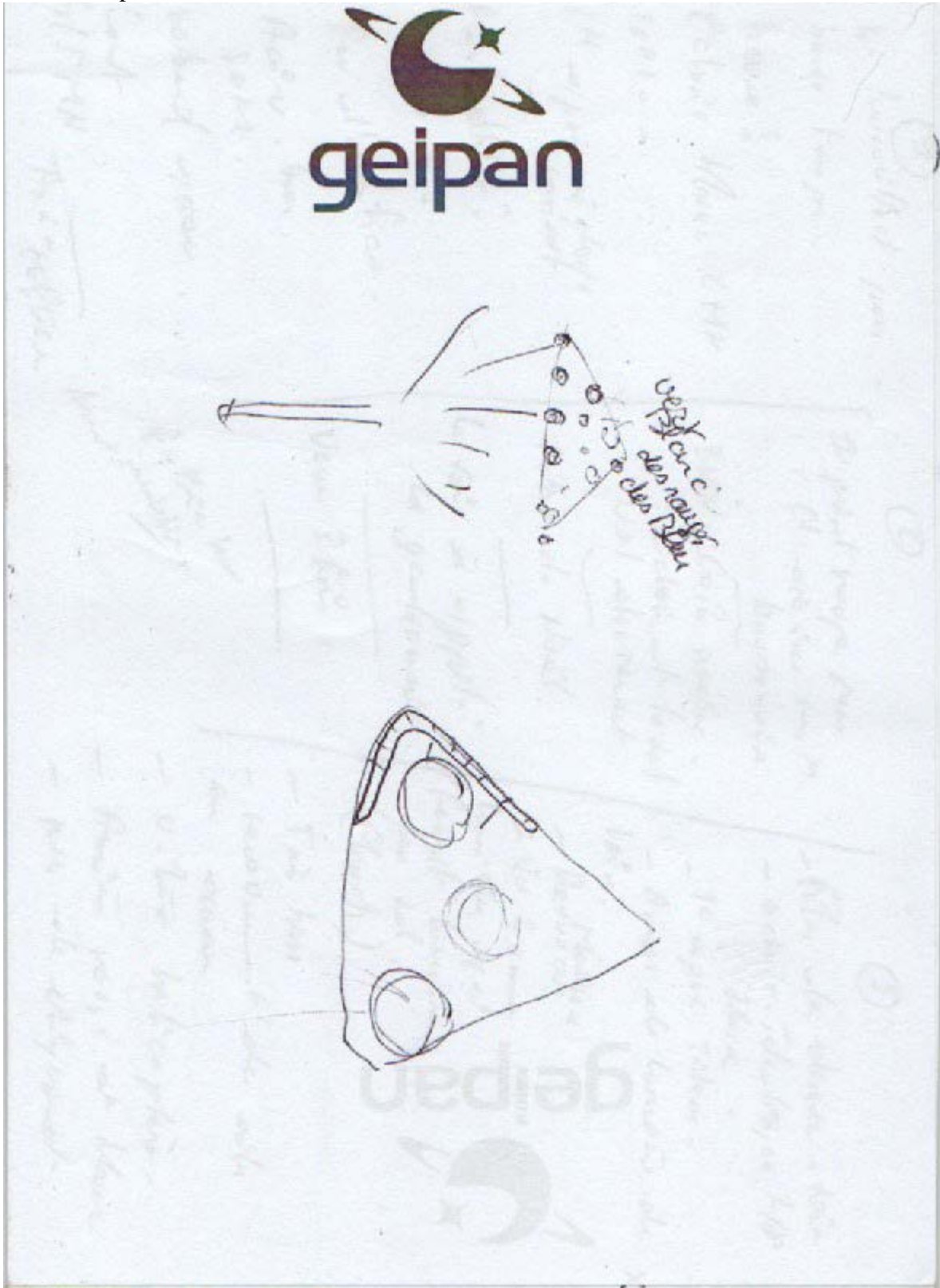
T : Alors, j'étais là, je ne travaillais pas. (T se positionne debout au bout de la table de salle à manger), je regardais la télévision. Ce n'était pas celle-là, elle était plus petite ... j'ai vu par la fenêtre (T montre la fenêtre devant elle – donnant au 120°) des éclairs mais c'était des éclairs blancs comme des flashes, saccadés. Ça a duré deux minutes. Il faisait beau.

Bon une heure après, à peu près, vers 22h30, les éclairs reviennent puis j'ai vu des lumières multicolores, comme un sapin de Noël par la fenêtre la (T montre la porte fenêtre à sa droite – donnant au 220°), je ne peux pas dire autre chose ... comme une guirlande de Noël, un feu d'artifice, avec du vert, du bleu, du jaune, du rouge. Je me suis demandé ce que c'était. J'ai pensé à une montgolfière mais ça ne vole pas la nuit. Des feux d'artifice ... J'ai passé la porte fenêtre pour aller la (T montre l'extérieur de sa maison à sa droite). Et quand je vous dis que je sais que c'était un avion c'est parce que j'ai vu que c'était en acier, avec un rebord. C'était à 30 m de hauteur, pas plus. L'avion allait lentement. J'ai appelé mon mari, je lui ai dit « viens, il se passe quelque chose de bizarre dans le ciel » mais le temps qu'il vienne il n'a vu que la fin, une petite lumière blanche qui partait la bas (T montre un azimuth de fin mais depuis l'intérieur de la maison). L'observation a duré environ 4 ou 5 minutes.

Récit complémentaire focalisé sur les détails :

T : Je regardais un film de danse ce soir-là. J'ai alors vu par cette fenêtre (donnant au 120° - rappel) 7 ou 8 éclairs identiques, blancs. Une heure après les mêmes éclairs sont revenus. Puis j'ai vu par cette fenêtre (désignant une porte fenêtre à sa droite donnant au 220° - rappel) comme un amas de lumières, de toutes les couleurs. Du vert, du rouge, du bleu, de toutes les couleurs, là au loin. J'ai alors vu de dessous (de l'objet) comme deux grosses lumières qui faisaient comme des flashes, qui éclairaient le sol du jardin. C'était très bas. C'est là que j'ai vu comme un recouvrement des ailes. Je veux dire qu'une des grosses lumières éclairait le bout de l'aile (T ferme ses doigts sur la paume de sa main) J'ai bien vu que c'était des pièces métalliques, gris foncé. Ca volait lentement, un peu comme un hélicoptère, mais sans bruit. Pas un seul bruit ! L'arrière de l'aile au loin était rouge et blanc, sans aucun clignotement.

Dessin fait par le témoin



Dessin du haut : « L'arbre de Noël » avec les projections vers le sol.

Dessin du bas : l'objet avec au centre un gros « phare » dont le témoin ne se souvient plus de la couleur, puis le fameux rebord « recouvrant » l'aile avec les stries de « métal ».

Alors que le témoin exécute les croquis, elle commente également :

T : Comme ça des lumières de toutes les couleurs et une flèche sensée indiquer le déplacement. Quand c'était le plus au-dessus, je voyais une lumière blanche qui éclairait le bord (T exécute un second dessin d'une forme triangulaire dont un angle sur lequel elle indique le « recouvrement » dont elle parle et 3 ronds représentant 3 lumières alors qu'elle dit ne se souvenir que d'une qui éclairait le bord avec le recouvrement). C'est là que j'ai vu le recouvrement (elle refait le geste avec ses doigts fermés sur sa paume de main à l'envers). La lumière éclairait le bord là.

E : Vous avez vu le recouvrement sur les autres parties ? D'autres détails ?

T : Je n'ai pas vu les autres bords, c'était dans l'ombre... Je ne me souviens plus. Depuis le temps ... il y a des choses qui s'oublient.

E : Entre les éclairs et les lumières de toutes les couleurs il s'est passé du temps ?

T : oui, une heure à peu près

E : Vous voulez bien me montrer vos déplacements tout en me refaisant votre récit à partir du moment où vous étiez dehors ?

T : Oui, voilà, (T se met à l'extérieur, devant la fenêtre qui était à sa droite lorsque son attention fut attirée par les lumières colorées) alors c'est apparu là, au-dessus de cet arbre. J'ai aussi pensé à un feu d'artifice avant de sortir mais ce n'était pas ça. Je l'ai vu là (T montre un azimut de début d'observation – 270°), après c'est venu doucement comme un hélicoptère mais sans bruit, c'est ça aussi qui me fait dire que c'est un avion, mais pas un avion habituel pas un genre d'avion de ligne, peut être un avion des militaires ... Je me suis demandée aussi si ce n'était pas un petit avion, des fois ils peuvent faire n'importe quoi et ne pas prévenir de là où ils passent. Mais ça allait moins vite, ça a duré 3 ou 4 minutes. C'est passé bas, à environ 30 mètres. Le gendarme m'a dit que ça pouvait être un drone. Pourquoi un drone ? Je ne sais pas s'il a fait des recherches auprès des militaires, moi je pense que c'est un avion. (T montre de son doigt le déplacement du PAN) Ca prenait presque les $\frac{3}{4}$ du mur de la maison et puis c'est parti là (T montre un azimut de fin d'observation – 180°). C'était gros comme un petit avion de tourisme.

(Pendant ce nouveau récit, les mesures d'azimuts, de hauteurs angulaires de début, milieu et de fin d'observation sont prises ainsi que les photos)

E : Pouvez-vous me dire si un des cercles présents sur ce calque aurait pu cacher le phénomène ? (Présentation du comparateur, qui est un calque transparent comportant de petits cercles noirs de divers diamètres)

T : Ho non, c'était bien trop gros, tiens ... comme la pleine lune ...

E : Ha bien, et est ce qu'un des cercles pourraient à votre avis cacher la pleine lune ?

T : Non, la lune c'est bien plus gros.

Nous rentrons à l'intérieur.

T : Je suis sûre que c'était un avion vous savez comme il y en a sur internet qui raconte avoir vu la même chose...

E : Vous vous êtes renseignée sur internet ?

T : Oui, mais comme ça, parce des fois c'est un peu n'importe quoi, il y a des illuminés

E : Est-ce que vous vous souvenez où, sur quel site ou forum vous avez vu sur internet ce qui correspond à votre observation ?

T : Non, c'est trop loin maintenant et puis, c'était comme ça ... sans plus

E : ... Vous êtes dans le domaine de la santé ?

T : J'étais dans l'armée, j'ai travaillé pour la reconnaissance des maladies professionnelles, maintenant je suis dans la sécurité. La gendarmerie est venue trois fois, je pense que maintenant on n'en reparlera plus.

L'azimut de début du phénomène est pris au 270° et sa fin au 180°.

Une hauteur angulaire de 10° est aussi relevée au départ de l'observation, puis à 50° lors de l'apparition du dessous de l'« avion » pour se terminer à 2° en fin de trajectoire, traduisant l'éloignement

Notes de l'enquêteur

De cet ensemble d'éléments obtenus et bien que le temps soit passé (presque 3 années), les souvenirs semblent vivaces.

Nous pouvons noter de très nombreuses informations parfois contradictoires, parfois complémentaires.

Une surestimation de la grosseur du dit phénomène est notable et en regard à la surestimation de la taille apparente de la lune, via le comparateur. D'ailleurs, l'astre des nuits n'a aucunement été mentionné comme étant présent lors de notre entretien par le témoin. Pourtant, la lune était bel et bien là et proche de l'axe de vision du témoin (seconde phase et disparition). A moins que de nombreux nuages soient présents dans les cieux à l'heure de l'observation, ce qui expliquerait le fait, mais (hélas) ce point important n'est pas précisé dans le relevé météorologique.

Il est utile de mentionner également que le témoin insiste sur la présence d'une grosse « lumière » blanche sous « l'avion » révélant ce qu'elle décrit comme étant le «bord de l'aile» avec un recouvrement. Cependant, elle dessine un objet de forme triangulaire en avouant qu'elle n'a perçu que ce phare particulier ainsi que le recouvrement et le «rond» central, mais pas la troisième «grosse lumière» !

Sa consultation d'internet pour la recherche de forme similaire étant probablement à l'origine de cette reconstitution. Notons aussi que la forme dite triangulaire n'est qu'une supposition.

Ces informations seront utiles pour le développement de l'hypothèse proposée par la suite. L'absence de bruit est peut-être un indice important, même si le témoin est appareillé. D'ailleurs nous doutons d'un mauvais réglage de son appareil puisqu'elle regardait un film ce soir-là.

Il est certainement utile de noter une surestimation importante du temps d'observation que j'ai pu déduire du récit du témoin. En effet, le témoin indique une vitesse apparente du phénomène semblable à un avion de tourisme ou à un hélicoptère et donne 3 à 4 minutes de temps d'observation. Si nous tenons compte de ses dires, ou le phénomène allait nettement plus lentement ou alors (et je pense que c'est plus probable) l'observation a eu une durée moindre.

Commentaires :

Le récit est plus fiable que le dessin pour une partie particulière de l'observation, à mon avis, étant donné qu'elle a pu être influencée par ses recherches sur internet. Surestimation de tailles aussi. Le PAN était pour elle, hors comparateur (c'est-à-dire bien plus gros que la taille apparente que la pleine lune), mais elle a ajouté que c'était à peu près aussi gros que la pleine lune !

Je me suis rendu ensuite à la gendarmerie. Le gendarme qui a fait l'enquête a quitté la gendarmerie pour la police municipale. Le brigadier-chef l'a appelé au téléphone pour le mettre en relation avec moi. Le gendarme a confirmé avoir fait l'enquête mais pas d'investigations au niveau de l'armée de l'air.

4- HYPOTHESES ENVISAGEES PAR L'ENQUETEUR

La première partie (l'ensemble de lumières de toutes les couleurs) ne trouve pas d'éléments de réponse suffisamment étayés pour être exploitable. C'est peut-être le seul point étrange de l'observation. Il faut noter que cette observation n'est pas mentionnée dans le PV de gendarmerie.

Quelques petites recherches ont bien entendu été entreprises. La piste de probables lanternes Thaï a vite été abandonnée, même si le sens du vent aurait pu conforter l'hypothèse. La grosseur, la luminosité (éclairant le sol – rappel), les différentes couleurs n'entrent pas en cohérence avec des lanternes dans les cieux ce jour-là.

Côté rentrée atmosphérique, rien d'exploitable pour ce dossier (voir plus haut)

Concernant l'hypothèse **Drone**, elle semble hors course également. Quelques petites recherches simples permettent en effet d'éliminer cette piste. D'une part l'emploi d'un drone se fait généralement de jour, puis de toute manière, ces derniers ne possédant pas les « lumières » citées par le témoin. Dans l'armée de Terre se sont des drones de Reconnaissance Au Contact, A proximité de l'endroit de l'apparition du PAN, existe la base aérienne de Varennes-sur-Allier et une autre implantation près de Clermont-Ferrand.

On note une **manifestation festive** le jour de l'observation sur Vichy.

Fête Napoléon III du 2 et 3 mai 2009 à Vichy !

Voici un extrait du programme pour le dimanche 03 mai 2009 :

Animations :

et Dimanche de 10h à 7h dans le Parc Napoléon III Revivez la vie d'une armée en campagne sous le Second Empire. Zouaves et artilleurs bivouaquent à côté des chalets impériaux : repas au feu de bois, entraînement au tir avec armes d'époque, coups de canon...

-Dimanche de 18h à 20h Concert-bal avec les solistes, le chœur et l'orchestre "Chalumière" ainsi que les danseurs d' "Agir Historique". Palais des Congrès Opéra.

Rien d'exploitable là non plus pour l'heure de l'observation.

J'ai toutefois contacté la mairie de Vichy pour l'obtention d'autres informations, notamment au niveau d'un possible feu d'artifice le soir du 03 mai 2009. Sur information : **pas de feu d'artifice le soir du 03 mai 2009** (Office de Tourisme).

Un feu d'artifice (c'est d'ailleurs ce que cite le témoin) ? il n'y a pas eu de tir de feu d'artifice officiel à ce moment-là. Un feu d'artifice privé est toujours possible, mais difficile à confirmer.

Ce qui interpelle et fait penser à une possible méprise à causes multiples c'est ce manque de notation de la part du témoin de la présence effective de la lune dans son champ de vision.

Le témoin indique : « la nuit était belle, chaude et sans nuages ». Aucune mention de la lune.

Nous savons grâce à Stellarium que la lune était : A 21h30 : azimut 178°, hauteur 49° A 22h00 : azimut 189°, hauteur 48,5° A 22h30 : azimut 200°, hauteur 47° Nous constatons une proximité entre l'emplacement du phénomène au 180° en fin d'observation et de la lune au 200° nullement mentionnée par le témoin! S'il y avait des nuages dans le ciel, le témoin a très bien pu ne pas voir la lune (du moins noter sa présence) et à la faveur d'une trouée l'apercevoir et prendre cette dernière pour un « gros phare » lumineux. Les nuages revenant par la suite et cachant l'astre des nuits. Ce type de méprise est récurrent et donc pas impossible.

Il est, par ailleurs, aussi remarquable de constater que sur son dessin (phase II), le témoin place le gros phare lumineux à droite du rebord visible de la forme entr'aperçue. Les photomontages en annexes n° 6a et 6b p 1 sont explicites sur le fait que la lune est elle aussi à droite du témoin (azimut 200° et HA 47° - rappel) et l'élément en triangle (coin) avec... le rebord de recouvrement comme la gouttière du toit également, à gauche. C'est ce que décrit le témoin.

A la relecture du dossier initial, je constate de grosses différences entre les dessins exécutés par le témoin. (Voir annexe n° 4) ainsi que dans la description du phénomène : « à chaque coin de cet appareil volant, se trouvait un point lumineux blanc de couleur froide et clignotant lentement (...) La lumière éclairait l'ensemble du paysage. D'autres petits points lumineux étaient présents sur les bords de l'appareil, et il y avait une lumière fixe rouge non clignotante. » Source : P.V. pages 1/2.

Le témoin a tenu un autre discours lors de notre entretien, ce qui complique la tâche.

L'enquête de gendarmerie ayant eu lieu le lendemain de l'observation, il est raisonnable de penser que le dessin réalisé à ce moment-là par le témoin est plus fiable que celui réalisé lors de la contre-enquête. On sent d'ailleurs bien l'influence de ses consultations sur internet puisqu'elle place maintenant une des lumières au centre du triangle et non plus à la pointe.

L'époux n'a vu que la phase finale de l'observation, c'est-à-dire deux lumières blanches et une lumière rouge au loin, non clignotantes, on peut supposer qu'il s'agissait d'un avion qui a fait partie des causes de la méprise complexe.

En reprenant le dessin initial, le positionnement de la lune, les azimuts et hauteurs angulaires ainsi que le point le plus précis du témoignage, à savoir, le « recouvrement », je suis enclin à penser au scénario suivant :

- A partir du moment où le témoin sort pour observer les lumières multicolores, elle ne voit plus que du rouge et du blanc. Elle ne décrit pas la phase de déplacement entre ces lumières multicolores et le moment où elle décrit un « avion » dont elle ne voyait qu'un coin sombre d' « aile » avec un « recouvrement », à 50° de hauteur angulaire. (C'est-à-dire qu'on passe sans transition de 2° de hauteur angulaire à l'azimut 270 à 50° vers l'azimut 180.)
- Les lumières multicolores demeurent difficilement explicables. Rien n'interdit non plus de supposer l'approche un avion (Voir annexe 6b p.3).

Vient ensuite la seconde phase :

- Elle appelle son mari qui est à l'étage mais ne se déplace pas de suite. Regardant de nouveau dans le ciel, elle voit la phase 2 du phénomène, à savoir le triangle, son « recouvrement » et ses lumières. Le croquis en annexe n°6a pourrait s'expliquer ainsi :
- Le phare du haut pourrait être la lune - azimut 200° hauteur angulaire 47° - Voir annexe 6b – Photo a – p.1.
- Le recouvrement dessiné à gauche de « l'aile » (pour le témoin) pouvant être la gouttière du toit. Voir annexe 6b – photo b.- p. 1.
- Elle insiste pour que son mari vienne voir alors qu'elle continue à voir deux lumières blanches ainsi qu'une 3ème lumière (mais sans certitude et sans pouvoir donner de couleur), à 50° de hauteur angulaire.
- Son mari descend enfin et ne voit que des points de lumières blancs et rouge s'éloignant sur l'horizon. Nous avons le schéma typique d'un avion en éloignement.
- L'absence de bruit peut s'expliquer car un avion éloigné n'est pas forcément audible (sens du vent par exemple) et qu'elle a un problème d'audition d'autre part. Elle a également pu occulter le bruit d'un avion, portant son attention sur le « visuel » plutôt que sur l'auditif et qu'elle appelait son mari.

5- CONCLUSION

Après enquête, au vu du PV de gendarmerie, des éléments recueillis, des déplacements effectués sur le terrain, de l'audition du témoin et des recherches faites, ce cas s'avère d'une part complexe, car on distingue trois phases d'observation pas nécessairement liées, et d'autre part s'avère peu consistant puisque le témoin, unique, fait un récit pas toujours cohérent (le long délai de l'enquête est bien sûr un facteur important de ce problème). On note toutefois le témoignage de l'époux, mais qui ne concerne que la fin de l'observation, la moins étrange.

Il est troublant que le témoin ne mentionne pas la lune, qui était pourtant exactement dans son champ d'observation : il est quasi certain que cet astre a participé à une partie du phénomène, sans que l'on puisse nettement dire comment. Et ceci ne peut pas expliquer la lumière rouge fixe repérée par les deux témoins.

Un scénario complexe de feu d'artifice, suivi d'une méprise avec la lune à travers les nuages coïncidant avec un passage d'avion pourrait s'envisager, mais plusieurs caractères ne conviennent pas.

Devant ces diverses incertitudes, et sans pouvoir même établir que ce phénomène est vraiment étrange, le GEIPAN classe ce cas « C » par manque d'informations fiables.

8 -ANNEXES

- Annexe 1 : photos des lieux
- Annexe 2 : carte azimuts, trajectoire
- Annexe 3 : croquis du témoin (à la date du 8 mars 2013)
- Annexe 4 : comparaison des croquis
- Annexe 5 – captures écrans Stellarium

- Annexe 6a : photomontage présentant le PAN en situation
- Annexe 6b : photomontages de l'hypothèse explicative



ANNEXE n° 1

Photos des lieux



Photo 1 : Apparition du PAN au dessus de l'arbre, azimut 270° (lumières multicolores)

Photo 2 : Le témoin prenant la hauteur angulaire au départ de l'observation (10°)



Photo 3 : Disparition du PAN au dessus du Bourbonnais, azimut 180° - H.A. 2°

ANNEXE n° 2

Cartes : azimuts - trajectoire



La fenêtre donnant au 120° est celle par laquelle le témoin observe à deux reprises des flashes.

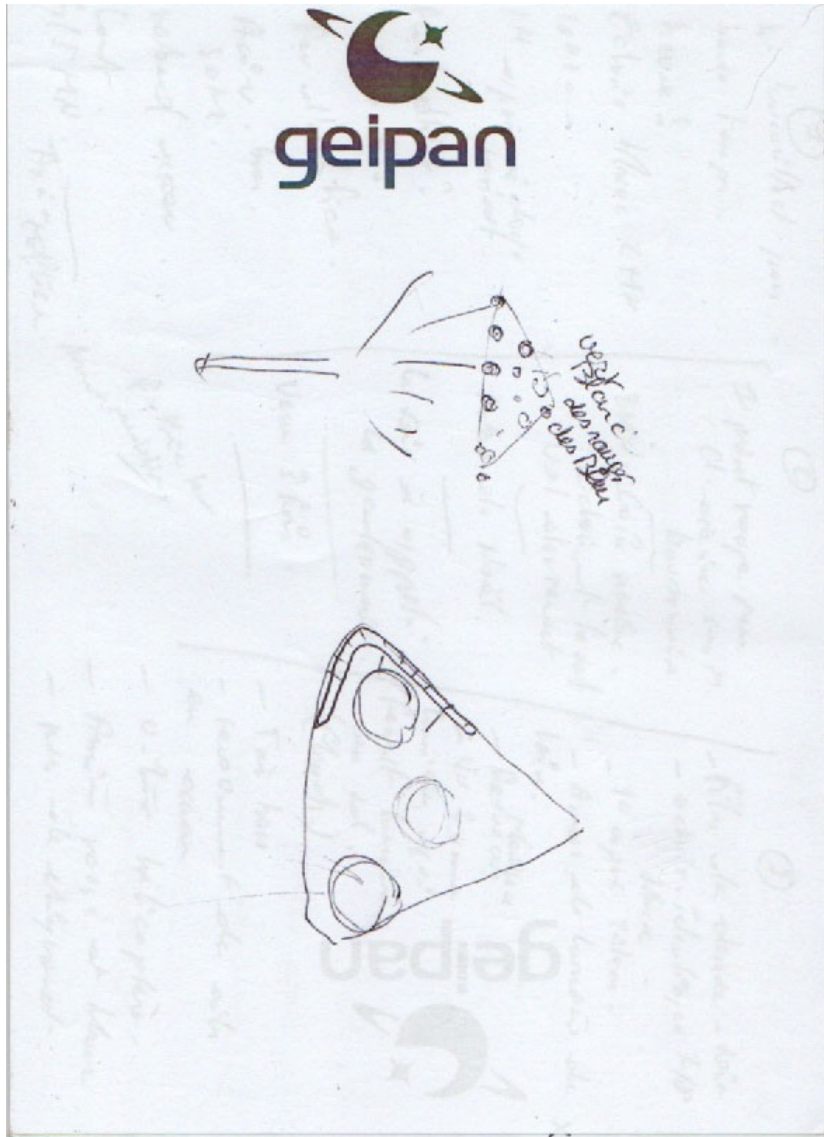
La fenêtre donnant au 220° est celle par laquelle le témoin observe les lumières multicolores et par laquelle elle est sortie pour observer le PAN (porte fenêtre).



Sens de déplacement du PAN selon les indications du témoin lors de la contre enquête du 8 mars 2013, vers l'azimut 180°.

ANNEXE n° 3

Croquis du témoin réalisés lors de l'entretien cognitif du 08 mars 2013

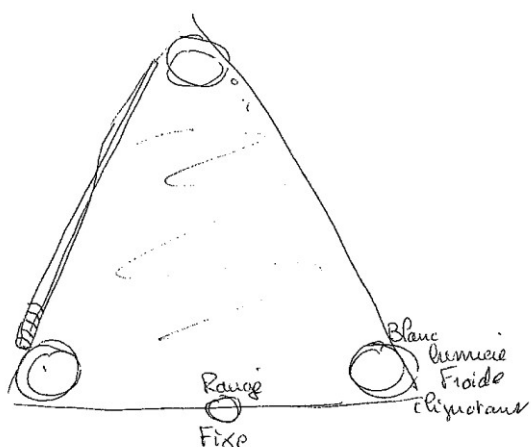


Dessin du haut : « L'arbre de Noël » avec les projecteurs vers le sol.

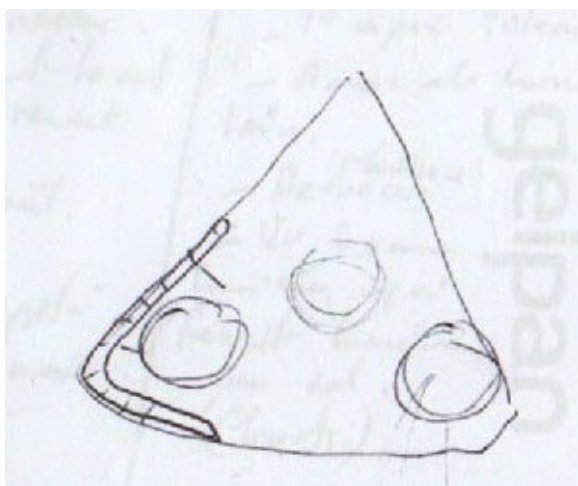
Dessin du bas : l'« objet » avec au centre un gros « phare » dont le témoin ne se souvient plus de la couleur, puis le fameux rebord « recouvrant » l'aile avec les stries de « métal ».

ANNEXE n° 4

Comparaison des croquis



Dessin réalisé par le témoin pour la gendarmerie, le lendemain de l'observation le 04 mai 2009.



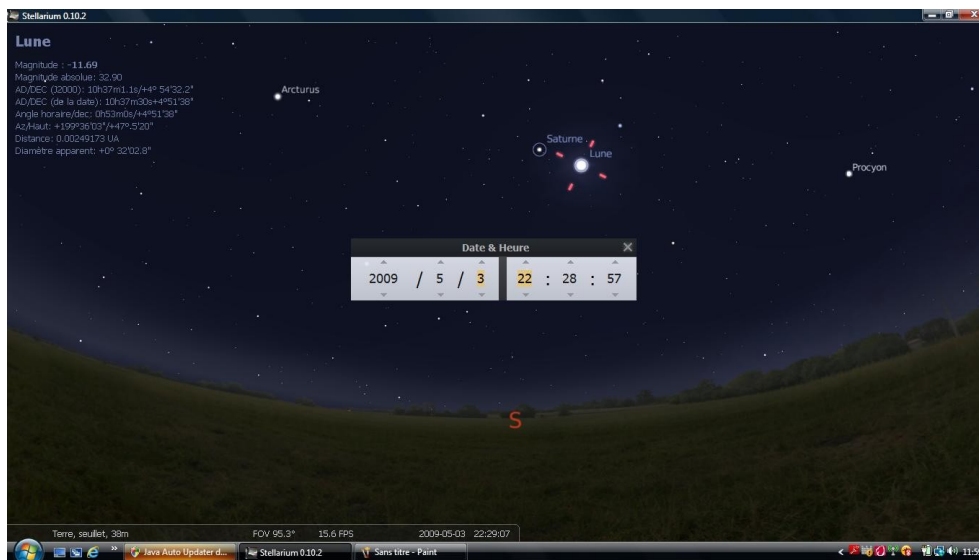
Dessin réalisé par le témoin pour la contre enquête le 8 mars 2013.

L'enquête de gendarmerie ayant eu lieu le lendemain de l'observation, il est raisonnable de penser que le dessin réalisé à ce moment là par le témoin est plus fiable que celui réalisé lors de la contre enquête. On sent d'ailleurs bien l'influence internet puisqu'elle place maintenant une des lumières au centre du triangle.



ANNEXE n° 5

Captures écran Stellarium



Vérification du positionnement et de l'aspect de la lune pour Seuillet (03) le 03/05/2009 à env. 22h30

ANNEXE n° 6 a

Photo montage présentant le PAN en situation



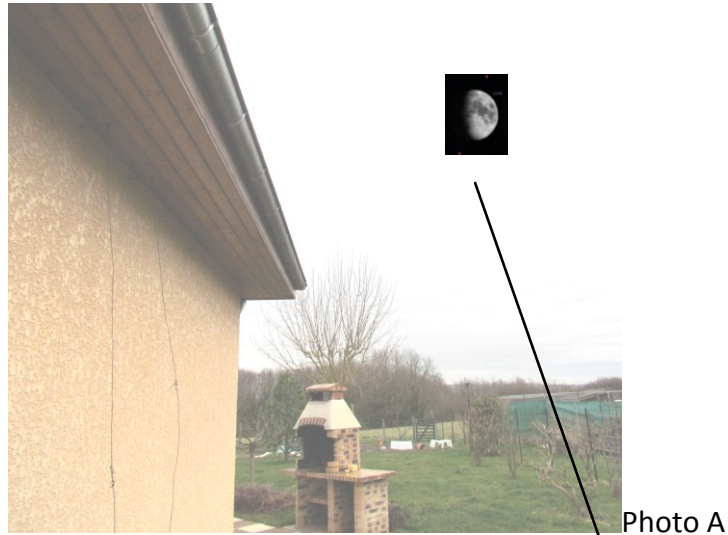
Reprise du dessin initial fait par le témoin lors de l'enquête de gendarmerie.

Le dessin effectué par le témoin représentait le « dessous » du PAN.

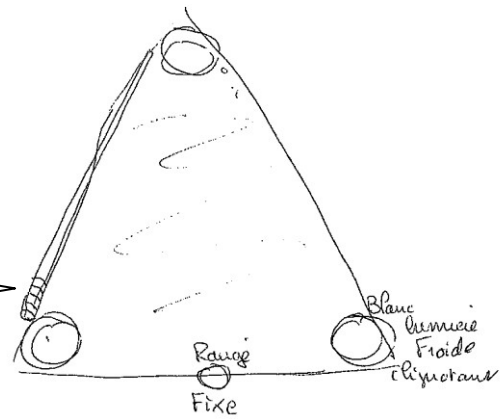
Il a été remis, d'une part dans sa position observée par le témoin et dans le sens de son déplacement.

ANNEXE n° 6 b

Hypothèses explicatives



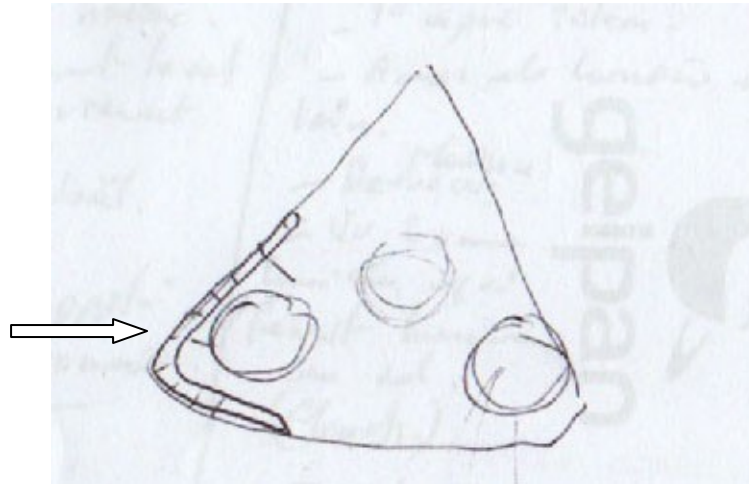
Lune au moment de l'observation (lune gibbeuse non signalée par le témoin)



(Voir annexe 6 a pour la mise en situation du PAN.)

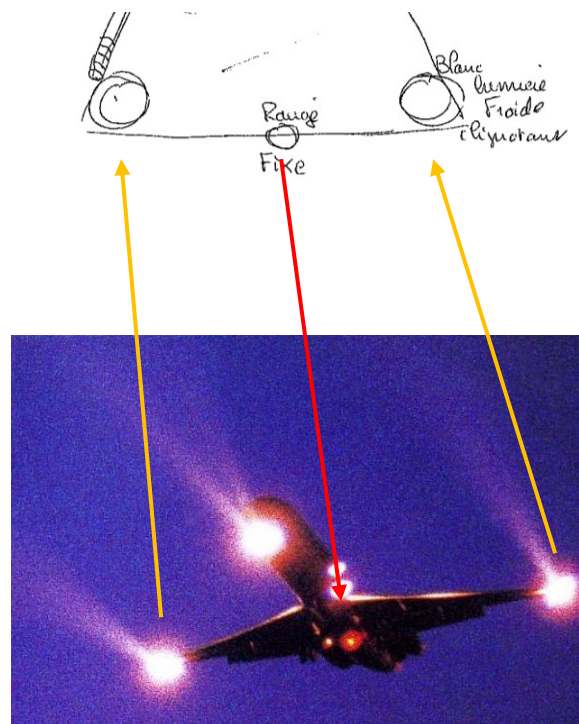
La flèche du haut indique le positionnement de la lune qui se retrouve à la pointe du dessin du témoin.

La flèche horizontale indique la similitude entre le « recouvrement » décrit et dessiné par le témoin et la gouttière du toit.



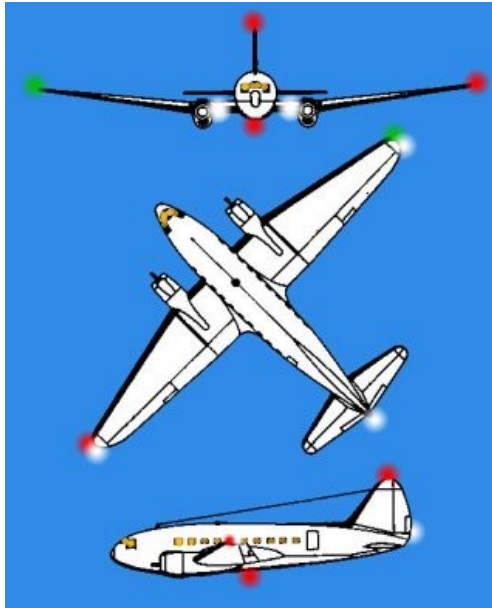
Sur le dessin effectué le 8 mars 2013 lors de l'entretien cognitif, le témoin insiste particulièrement sur cet aspect particulier du PAN appelé « recouvrement » et de couleur acier gris foncé et dessine des stries qui, pour elle, étaient un signe d'assemblage. La aussi existe une similitude entre l'élément gouttière et ses crochets d'attaches, (voir photo B).

Toujours dans l'optique d'une méprise ou un éventuel avion jouerait un rôle, l'arrière décrit du PAN par le témoin trouve une certaine correspondance dans les feux de signalisation :



Ici un avion en phase de décollage !

Quelques feux existant sur les avions de tourisme.



Enfin, en matière de similitude, pourquoi ne pas évoquer un avion en approche, ses nombreux feux de signalement allumés et vus un court instant par le témoin avant de montrer son dessous ?



Un avion moyen courrier vu de nuit ses feux allumés en phase d'atterrissage.